

Module n°1 : Module 1 : Rôle de l'ASH dans l'équipe hospitalière

Contexte

Le rôle perçu par les agents eux-mêmes dans leur fonctionnement quotidien, correspond t-il exactement à leurs missions ? Comporte-il des dimensions autres, en particulier sur le plan humain ? Dans le contexte réglementaire ou les champs de compétences sont de plus en plus recentrés, le rôle de l'ASH a besoin d'être explicité. En dehors de la réglementation, l'ASH dont le rôle est souvent mal connu, est partie prenante de la bonne prise en charge des usagers, car chacun à son échelle y concourt, notamment dans la prévention des infections nosocomiales. Il paraît important de resituer ces professionnels dans le parcours de soin, qui participent au confort du patient.

Objectifs

Module 1 : Rôle de l'ASH/ASHQ dans l'équipe hospitalière

Objectifs professionnels :

- Définir et délimiter la fonction A.S.H
- Travailler avec l'équipe hospitalière
- Connaître la déontologie spécifique de la fonction ASH

Renseignements complémentaires

Durée : 7 jours (6 modules de 7h00 chacun) Contact : Béatrice FABRE (b.fabre@anfh.fr)

Programme

Éléments de contenu :

- Mon ressenti A.S.H
- Mieux se situer dans l'équipe de soins
- Missions principales des autres professionnels de l'équipe
- Comprendre l'importance et le contenu des transmissions orales et écrites
- Droits et devoirs de l'agent hospitalier

Public
ASH / ASHQ

Exercice
2024

Code de formation
SOI19

Nature
AFR

Organisé par
FORMAVENIR PERFORMANCES

Durée
7 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 10 septembre au 12 septembre 2024

Modules 1 et 2

Du 14 octobre au 16 octobre 2024

Modules 1 et 2

Ramonville Saint Agne

GROUPE 2

Du 9 octobre au 11 octobre 2024

Modules 3 à 5

Du 14 novembre au 15 novembre 2024

Modules 3 et 4

Ramonville Saint Agne

GROUPE 3

Le 14 novembre 2024

Module 6

ANFH Montpellier

GROUPE 4

Le 25 novembre 2024

Module 5

Ramonville Saint Agne

GROUPE 5

Le 9 décembre 2024

Module 6

Ramonville Saint Agne